

## Lexique des violences sexuelles et sexistes de A à Z

### A

**Abus** est un comportement utilisé pour intimider, blesser, isoler, dominer ou contrôler une autre personne ; il peut s'agir d'un incident isolé ou d'une tendance. L'abus peut être de nature sexuelle, physique, verbale, émotionnelle, financière ou psychologique. Les abus peuvent toucher n'importe qui, quel que soit l'âge, la race, la classe sociale, le sexe ou l'orientation sexuelle.

**Abus physique** est le fait d'infliger intentionnellement une douleur ou une blessure en frappant, bousculant, frappant, étranglant, donnant des coups de pied, poignardant et/ou tirant sur une personne. L'utilisation d'une arme ou d'autres objets pour menacer, blesser ou tuer est la forme la plus évidente de la violence liée au sexe.

**Abus sexuels** est toute forme d'activité sexuelle non consensuelle et non désirée. Il peut s'agir de viol, de pornographie forcée, de harcèlement sexuel et de toute activité sexuelle non désirée, y compris les baisers, les caresses, les attouchements, le sexe oral ou la menace de faire l'une de ces choses.

**Agence/Autonomie** est la liberté de prendre des décisions concernant ses opinions, ses croyances, ses choix et ses actions. L'expression de l'autonomie comprend la liberté contre le risque de violence, la liberté de mouvement et la capacité de s'exprimer. L'autonomie est limitée par les lois qui garantissent que les droits d'un individu n'empiètent pas sur les droits d'une autre personne.

**Agression sexuelle** consiste à imposer sa volonté sexuelle à une personne non consentante en recourant à la menace, à l'intimidation, à la drogue ou à la force physique. L'agression sexuelle peut être subie par toute personne, indépendamment de sa race, de son sexe, de sa classe sociale, de son orientation sexuelle ou de son éducation.

**Agressions sexuelles autres que le viol** un acte à caractère sexuel sans pénétration commis sur la personne d'autrui, par violence, contrainte, menace ou surprise. Il peut s'agir par exemple de contact ou d'attouchement de nature sexuelle. Constitue également une agression sexuelle le fait de contraindre une personne par la violence, la menace ou la surprise à se livrer à des activités sexuelles avec un tiers.

**Alliés** sont des personnes qui travaillent au démantèlement d'une forme structurelle d'oppression qui leur confère des privilèges. Elles sont guidées par les personnes et les communautés touchées par l'oppression.

**Assaut sexuel** tout attouchement non désiré de nature sexuelle. Cela va de l'attouchement des organes génitaux à la pénétration. L'agression sexuelle est un crime de violence parce que la victime est soumise à l'agression de l'agresseur qui affirme sa domination et son contrôle sur la victime. Il s'agit d'une violation à la fois physique et émotionnelle qui peut également affecter le sentiment de sécurité et de contrôle personnel d'une personne. Les sentiments éprouvés par les victimes d'agressions sexuelles sont notamment la honte intense, le dégoût, l'humiliation et l'impuissance.

**Auteurs de l'infraction** sont des personnes dont il a été établi qu'elles ont causé ou sciemment permis la maltraitance d'une autre personne. Les auteurs d'actes de violence peuvent être issus de groupes

démographiques différents en termes d'âge, de situation socio-économique, de culture, d'orientation sexuelle, d'appartenance ethnique et de religion.

## B

**Barrières sociales** sont des obstacles sociaux tels que des institutions, des politiques ou des croyances qui empêchent ou limitent l'accès d'une personne aux différentes opportunités, espaces ou ressources disponibles pour les autres membres de la société.

**Biphobie** Peur ou hostilité à l'égard de la bisexualité et qui se manifeste souvent sous la forme d'injures, d'actes d'intimidation, d'exclusion, de préjugés, de discrimination, ou par des actes de violence. Toute personne bisexuelle ou que l'on suppose bisexuelle, ou toute personne qui ressent une attirance pour plus d'un sexe ou genre, peut subir de la biphobie.

**Bispirituel (Two-Spirit or 2-Spirit)** Terme générique anglais qui reflète les nombreux mots utilisés dans différentes langues autochtones pour affirmer l'interdépendance de multiples aspects de l'identité, notamment le genre, la sexualité, la communauté, la culture et la spiritualité. Certaines personnes autochtones s'identifient comme bispirituelles au lieu de ou en plus de lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres ou queers.

## C

**Cisgenre** Personne dont l'identité et l'expression de genre correspondent au sexe assigné à la naissance.

**Coercition sexuelle** est une activité sexuelle non désirée qui se produit lorsque les auteurs de violences sexuelles exercent leur pouvoir et leur agressivité sur les victimes pour les forcer à avoir des contacts sexuels avec quelqu'un. Les méthodes de coercition comprennent la force physique, l'intimidation et les menaces, l'alcool ou d'autres substances, l'autorité ou le statut, ou le fait d'être épuisé par quelqu'un qui demande des rapports sexuels de manière persistante et répétée.

**Confidentialité** signifie donner l'assurance aux victimes et aux témoins que leur identité et toute information permettant de les identifier ne seront pas communiquées à d'autres personnes que celles qui sont censées recevoir ces informations, et qu'elles seront protégées contre toute fuite accidentelle. Une violation de la confidentialité peut entraîner un nouveau traumatisme, un risque de représailles et des problèmes de sécurité.

### Consentement

1. Est la volonté des participants de s'engager dans une activité sexuelle volontairement et sans contrainte, et doit être permanent. Le consentement ne peut être déduit d'un comportement antérieur et doit être exprimé par une personne jugée capable de consentir (voir Consentement éclairé).
2. La notion de consentement est très importante car dans les violences sexuelles, la victime n'a pas consenti et n'a pas désiré ces comportements et/ou propos et/ou image à caractère sexuel. Son refus et son non consentement peuvent être exprimés notamment par des paroles, par des silences, des attitudes, des écrits. Le consentement doit être réciproque et mutuel : le consentement peut être formulé par des propos, des comportements ou les deux. Le silence ne vaut pas acceptation. Le consentement est temporaire. Il peut être donné puis retiré. Le consentement concerne un acte sexuel et non tous les actes sexuels. Si une personne n'est pas en état de donner son consentement, c'est donc qu'elle refuse.

**Consentement éclairé** exige que les personnes soient légalement capables de donner leur consentement et que toutes les informations pertinentes aient été fournies dans une langue parfaitement comprise. Cela permet de s'assurer que la victime ou la source conserve le contrôle et le pouvoir sur ses propres expériences, sa vie et son corps.

**Contrôle coercitif** est un ou plusieurs actes d'agression, de menace, d'humiliation et d'intimidation ou d'autres abus qui sont utilisés pour blesser, punir ou effrayer la victime. Ce comportement vise à isoler la personne de tout soutien, à la priver d'indépendance et à réguler son comportement.

**Culpabilisation des victimes/survivants(tes)** se produit lorsque la victime d'un crime ou d'un accident est tenue partiellement ou entièrement responsable des crimes qui ont été commis à son encontre. Il s'agit d'un phénomène très répandu qui touche les victimes de violences sexuelles et sexistes à tous les niveaux sociaux et qui contribue à une culture d'impunité en empêchant les victimes de signaler les violences sexuelles. Les victimes de violences sexuelles et sexistes ne sont jamais à blâmer pour les violences qu'elles ont subies et la responsabilité devrait incomber entièrement aux auteurs.

**Culture du consentement** vise à centrer le discours dominant sur la sexualité sur l'autonomie corporelle et le consentement mutuel. Le consentement est la volonté continue, volontaire et informée des participants de s'engager dans une activité sexuelle.

**Culture du viol** décrit les nombreuses attitudes sociétales dominantes qui justifient, minimisent et même normalisent la violence sexuelle à l'encontre des femmes et des jeunes filles. Ces attitudes persistantes sont intégrées dans les mythes, les stéréotypes et les croyances oppressives liés au viol.

**Cyber-misogynie** décrit les diverses formes de harcèlement et d'abus en ligne dirigés contre les femmes et les filles au moyen de la technologie numérique, qui peuvent être perpétrés de manière anonyme et depuis n'importe quel endroit. Il s'agit de cyberintimidation avec des comportements sexistes, racistes, homophobes ou transphobes spécifiques. Les exemples les plus courants sont le cyberharcèlement, les discours haineux fondés sur le sexe, le piratage, la surveillance, le pollupostage et la distribution malveillante. La violence liée à la technologie crée de nouvelles formes de comportement abusif qui érodent le sentiment de sécurité de la cible.

## D

**Discrimination** est un comportement qui résulte d'attitudes préjudiciables de la part d'individus ou d'institutions et qui se traduit par des résultats inégaux pour les personnes perçues comme différentes. La discrimination comprend le refus de l'égalité de traitement, des chances et de l'accès dans des domaines tels que l'éducation, le logement, l'emploi, etc.

## E

**Egalité des sexes** implique un principe d'impartialité, d'égalité de traitement et d'accès aux mêmes ressources et opportunités pour tous, sans tenir compte des diversités individuelles ou de groupe, ni des antécédents.

**L'Emprise psychologique** se caractérise par différentes étapes qui mènent progressivement à la dépendance affective et à la prise de pouvoir du manipulateur sur sa victime. C'est souvent un préalable aux violences sexuelles qui pourront ensuite être considérées comme consenties.

**Équité entre les sexes** est le processus qui consiste à être juste envers tous les sexes et à fournir des stratégies et des mesures pour compenser les désavantages historiques et sociaux qui ont empêché les femmes de jouir de l'égalité des chances. L'équité tient compte des besoins spécifiques des individus ou des groupes, et alloue les ressources et les opportunités exactes nécessaires pour atteindre un résultat égal.

**L'exhibition sexuelle** est le fait d'imposer une exhibition sexuelle à la vue d'une personne non consentante dans un lieu accessible aux regards du public.

**Exploitation** est l'abus réel ou la tentative d'abus d'une position de pouvoir ou de confiance à des fins sexuelles, y compris le fait de tirer un profit financier, social ou politique de l'exploitation sexuelle d'autrui.

**Exploitation financière (également appelée violence économique)** Se produit lorsqu'une personne utilise de l'argent, des biens ou des propriétés pour contrôler ou exploiter une autre personne.

**Exploitation sexuelle** Abus sexuel d'enfants et de jeunes sous forme d'échange de rapports sexuels ou d'actes sexuels contre de la drogue, de la nourriture, un abri, une protection ou d'autres besoins fondamentaux, ou contre de l'argent. L'exploitation sexuelle comprend les sites Web à contenu sexuel explicite et la pornographie mettant en scène des enfants ou des jeunes.

**Expression de genre** Façon dont une personne se présente et communique son genre dans un contexte social. L'expression de genre peut se manifester par l'habillement, l'élocution, le langage corporel, le style de coiffure, la voix ou l'importance plus ou moins grande accordée aux caractéristiques physiques ou aux comportements qui sont souvent associés à la masculinité et à la féminité. L'expression de genre varie en fonction de la culture et peut changer au fil du temps. On parle aussi d'apparence des genres ou de performance des genres.

## G

**Gaslighting** est une tentative de l'auteur de saper la confiance en soi et le jugement de la victime, de neutraliser la capacité de la victime à critiquer ou à exprimer son désaccord et de garder ainsi le contrôle sur elle. L'auteur recourt à la manipulation et à la tromperie en s'appuyant spécifiquement sur la confiance que lui accorde sa victime en tant que pair ou autorité pour faire croire que ce que la personne a entendu/vu n'est pas ce que ce qu'il/elle a effectivement entendu/vu.

**Genre** le terme fait référence aux rôles, comportements, expressions et identités que la société a associés aux filles, aux femmes, aux garçons, aux hommes et aux personnes de diverses identités de genre. La perception du genre dans une société évolue au fil du temps et varie d'une culture à l'autre. Le genre influence la façon dont les gens se perçoivent et perçoivent les autres, leur façon d'agir et d'interagir, la répartition du pouvoir et des ressources dans la société, ainsi que les résultats sociaux, sanitaires et économiques des individus.

## H

**Harcèlement** est un comportement persistant et continu qui véhicule des attitudes négatives à l'égard d'une personne ou d'un groupe afin qu'ils se sentent intimidés, importunés ou humiliés. Le harcèlement est un exercice de pouvoir et inclut les abus verbaux ou physiques tels que les insultes, les injures, les menaces et les graffitis.

**Harcèlement agressif (Traque)** Il s'agit d'une forme répétée d'attention non désirée qui amène une personne à craindre pour sa sécurité personnelle ou pour celle d'une personne qu'elle connaît. Par exemple, l'attente devant le domicile ou le lieu de travail d'une personne, la surveillance physique ou électronique, les dommages causés aux biens et divers types de communications non désirées ou d'avances romantiques qui font que la personne ne se sent pas en sécurité, même si elles ne comportent pas de menaces de dommages corporels.

**Harcèlement criminel** est un comportement délibéré et répété qui nuit psychologiquement à autrui et qui se produit sur une certaine période de temps. Il n'entraîne pas nécessairement des blessures physiques, mais il amène les cibles à craindre raisonnablement pour leur sécurité et peut être un précurseur d'actes violents et/ou mortels.

**Harcèlement pour des raisons liées au sexe** est un comportement qui renforce les normes hétérosexuelles traditionnelles en matière de genre afin d'amener les gens à suivre les stéréotypes sexuels traditionnels (par exemple, les hommes dominants et les femmes soumises). Le harcèlement sexiste est une tactique d'intimidation qui utilise l'hostilité pour faire en sorte que la cible se sente mal accueillie dans son environnement.

**Harcèlement de rue (catcalling)** implique des agressions verbales telles que des commentaires désobligeants, des sifflements ou des bruits de baisers à l'encontre des femmes qui passent devant.

#### **Harcèlement moral au travail**

1. Action persistante de mauvais traitements infligés à certaines personnes sur le lieu de travail par d'autres individus. Les moyens employés comprennent la violence verbale, non verbale, psychologique et physique, ainsi que l'humiliation. Ce type d'agression au travail est particulièrement difficile car les harceleurs au travail agissent souvent dans le cadre des règles et des politiques établies par leur organisation ou leur société, qui dans la majorité des cas est du fait d'une personne qui a autorité sur la victime. Cependant, les harceleurs peuvent aussi être des pairs ; ils sont rarement des subordonnés. Le harcèlement peut être caché ou manifeste. Il peut être ignoré par les supérieurs hiérarchiques ou connu par la majorité du personnel de la société. Les effets négatifs ne se limitent pas aux seuls individus ciblés et peuvent entraîner une baisse du moral des employés et un changement de culture d'entreprise. Le harcèlement peut également prendre la forme d'une communication autoritaire, de critiques constantes et de blocages de promotions.
2. Propos ou comportements répétés qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail du salarié susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. Le harcèlement moral est plus défini par son objet et ses effets, nuire à autrui, que par les actes en eux-mêmes. Une multitude d'actions pouvant prendre la forme d'une situation de harcèlement moral. La notion de répétition est importante pour que les faits soient constitutifs de harcèlement moral. Un acte isolé n'est donc pas en lui-même un harcèlement au travail. Le temps qui s'écoule entre plusieurs agissements n'est pas nécessairement court. Les faits peuvent être espacés dans le temps, ou au contraire très rapprochés.

Il n'existe pas de définition formelle universellement acceptée du harcèlement moral au travail et certains chercheurs se demandent même si elle est possible en raison de ses formes complexes et multifformes

#### **Harcèlement sexuel**

1. Action de harceler en actes ou paroles. Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou des comportements à connotation sexuelle qui portent atteinte à sa dignité ou d'user

de pressions pour obtenir un acte de nature sexuelle (délit). Le harcèlement sexuel est une violence fondée sur des rapports de domination et d'intimidation, interdite et punie par la loi.

2. Avances sexuelles non désirées, demandes de faveurs sexuelles et autres types de conduite à connotation sexuelle, tant verbale que physique. Abus de pouvoir qui peut être subtil ou coercitif et qui est souvent utilisé pour contrôler ou intimider quelqu'un. Parmi les exemples de harcèlement sexuel, on peut citer les quolibets, les menaces et l'intimidation, le cyberharcèlement et le partage de médias sexistes. Un tel comportement peut interférer avec les performances professionnelles d'une personne et créer un environnement de travail hostile si le fait de se soumettre à un tel comportement est une condition d'emploi ou de promotion. Exemple : lorsqu'une allocation d'emploi est subordonnée à la soumission d'une victime à une forme de comportement sexuel.

**Hétérosexuel** Se dit d'une personne dont le désir sexuel la porte vers des individus de sexe opposé, et non vers des individus de même sexe que lui/qu'elle.

**Homophobie** Gamme d'attitudes, de croyances et de comportements négatifs qui visent les personnes considérées comme appartenant à la communauté LGBTQ2 (personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et bispirituelles) et qui génèrent des effets systémiques de préjugé, de discrimination et de violence.

**Homosexuel** Personne qui éprouve une attirance sexuelle exclusive ou occasionnelle pour les individus de son propre sexe (opposé à hétérosexuel).

**Hypertrucage (deepfake)** impliquent la production de fausses vidéos sexuelles non consenties à l'aide d'une technologie avancée. La production de deepfakes nécessite des photos ou des vidéos qui peuvent être prises en personne, sur les médias sociaux ou trouvées en ligne.

I

**Identité de genre** Expérience intérieure et personnelle qu'une personne a de son genre. Cela peut comprendre le sentiment d'être un homme, une femme, les deux ou ni l'un ni l'autre, ou encore le sentiment d'être complètement d'un autre genre. L'identité de genre d'une personne peut correspondre ou non aux attentes sociales associées au sexe qui lui a été assigné à la naissance. L'identité de genre étant interne, elle n'est pas nécessairement visible pour les autres personnes. Il convient de noter que l'identité de genre diffère du sexe et du sexe assigné.

**Impunité** est lorsque les auteurs de crimes ou de violations ne craignent pas les conséquences de leur comportement dû à un environnement de « laissez-faire », ce qui contribue à la répétition de ces crimes et violations et prive les victimes de leurs droits à réparation.

**Intimidation** se caractérise par des actes de violence intentionnelle, répétés dans le temps, dans une relation où il existe un déséquilibre de pouvoir. Il s'agit d'actes physiques, d'actes verbaux et/ou d'exclusion sociale.

**Intersectionnalité** Méthode d'analyse des structures et des rapports sociaux dans une société donnée. Les méthodes fondées sur l'intersectionnalité reconnaissent que l'identité d'une personne est composée de multiples catégories d'identité, y compris, mais sans s'y limiter, les aptitudes, l'attirance, la taille corporelle, la citoyenneté, la classe, les croyances, l'origine ethnique, l'expression de genre, l'identité de genre, la race et la religion. L'intersection de ces catégories d'identité influence la façon

dont une personne vit un privilège ou une oppression systémique, selon l'importance que leur accordent les institutions sociales.

**Intersexué** Terme général désignant divers types de différenciation biologique du sexe. Les personnes intersexuées ont des variantes dans leurs caractéristiques sexuelles, notamment les chromosomes, les organes reproducteurs internes, les organes génitaux ou les caractéristiques sexuelles secondaires (par ex., la masse musculaire, les seins) relevant de ce qui est généralement classé comme étant masculin ou féminin.

## L

**Lesbienne/Lesbianisme** Le lesbianisme est l'attirance sentimentale et/ou sexuelle exclusive entre femmes. On parle aussi, pour qualifier cette attirance, d'homosexualité féminine ou de saphisme. Le terme lesbienne est utilisé pour désigner une femme homosexuelle. Comme adjectif, lesbien est utilisé pour décrire un objet ou une activité reliée à l'amour entre lesbiennes ou femmes qui leur sont assimilées.

**LGBTQ2 (personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et bispirituelles)** Terme désignant les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et bispirituelles. Il y a de multiples variations de cet acronyme, qui comprennent également les personnes en questionnement, intersexuées, asexuées et alliées.

**L'usure de la compassion** est un état d'épuisement profond et de dysfonctionnement résultant d'une exposition prolongée à un stress traumatique secondaire. Il affecte le plus souvent les personnes qui travaillent avec des victimes de traumatismes.

## M

**Maltraitance émotionnelle / psychologique** Mots ou actions utilisés pour contrôler ou effrayer un membre de la famille, ou une ou un partenaire intime, ou pour diminuer son respect et son estime de soi. Ceci comprend, mais sans s'y limiter, les insultes, le fait de rabaisser l'autre (dénigrement), l'humiliation constante, l'intimidation, les menaces de violence, les menaces d'enlever les enfants et les menaces de faire du mal à des animaux de compagnie ou de les maltraiter.

**Maltraitance (violence) physique** Utilisation intentionnelle, ou menace d'utiliser la force physique contre un membre de la famille ou un ou une partenaire intime. Cela comprend, mais sans s'y limiter, le fait de pousser, de frapper, de couper, de battre, de gifler, de bousculer ou d'étrangler.

**Mariage forcé** Mariage qui a lieu sans le consentement libre et éclairé d'au moins une des personnes mariées, et qui se produit parfois à la suite de chantage émotionnel, de menaces, de violence physique ou d'un enlèvement. Un mariage forcé n'est pas un mariage arrangé. Dans un mariage arrangé, les parties consentent au mariage.

**Mariage précoce** Mariage dont l'une ou les deux parties n'ont pas atteint l'âge minimal légal du mariage dans leur endroit de résidence. À l'échelle internationale, le terme mariage d'enfant est souvent utilisé pour décrire un mariage dont l'une ou les deux parties ont moins de 18 ans. Le mariage d'enfant se perpétue en raison de l'inégalité des sexes et de la pauvreté.

**Marginalisation** empêche certains groupes ou individus d'accéder pleinement aux institutions sociales, économiques, culturelles et politiques. La marginalisation peut résulter de la pauvreté, de la race, du sexe ou d'un manque d'éducation.

**Microagressions** sont des indignités et des invalidations verbales, comportementales et environnementales, intentionnelles et non intentionnelles, subies quotidiennement par une personne ou un groupe cible. Les microagressions sont des insultes hostiles, désobligeantes ou négatives fondées sur la race, le sexe, l'orientation sexuelle ou la religion.

**Misogynie** est avant tout une propriété des environnements sociaux où les femmes sont susceptibles de rencontrer de l'hostilité en raison de l'application de normes et d'attentes patriarcales telles que la domination masculine.

**Misogynois** décrit une double discrimination, à la fois sexiste et raciste, à l'encontre des femmes noires trans et cis dans les médias et la culture populaires.

**Mouvement #MeToo** offre aux femmes une plateforme pour appeler à des changements significatifs en démontrant l'ampleur des agressions et du harcèlement sexuels dans la société et la solidarité des participants.

**Mutilation génitale féminine (MGF)** L'excision, l'infibulation ou la mutilation totale ou partielle des grandes lèvres, des petites lèvres ou du clitoris d'une fille ou d'une femme pour des raisons non médicales.

## N

**"Ne pas nuire"** Ce principe reconnaît que la violence sexuelle et sexiste peut entraîner un traumatisme durable pour les victimes et les témoins et que, par conséquent, toute action ou intervention ultérieure de la part des autorités, de la société civile ou des organisations humanitaires doit garantir la sécurité et la dignité des victimes et donner la priorité à leurs besoins afin d'éviter de causer d'autres préjudices.

**Normes de genre / normes liées aux relations entre les sexes/ sexospécificités** sont des attentes et des stéréotypes concernant le comportement et le rôle liés au fait d'être un « homme » ou une « femme » dans des cultures ou des sociétés particulières. Les normes de genre peuvent contribuer aux déséquilibres de pouvoir et à l'inégalité entre les hommes et les femmes à la maison, au travail et dans les communautés, mais elles peuvent aussi varier dans le temps.

**Nudité forcée** est une forme de violence sexuelle qui consiste à forcer une autre personne à se déshabiller partiellement ou complètement, ou à effectuer des mouvements en état de nudité. Elle ne nécessite pas de contact physique.

## O

**Objectivation** est une dynamique de pouvoir qui consiste à considérer quelqu'un comme un objet et à le traiter en conséquence pour satisfaire ses propres désirs. L'objectivation se traduit dans le monde réel par l'attente qu'une personne se conforme à un idéal.

**Orientation sexuelle** Terme décrivant les tendances d'une personne en matière d'attirance affective, romantique ou sexuelle. Les orientations sexuelles peuvent être, notamment, les suivantes : hétérosexuelle, lesbienne, gaie, bisexuelle, pansexuelle, polysexuelle ou queer.

## P

**Patriarcat** est un système social dans lequel les hommes représentent la principale figure d'autorité, sont au centre de l'organisation sociale et détiennent l'autorité sur les femmes, les enfants et les biens.

**Porno vengeur ou "vidéos sexuelles non consentuelles"**, Il s'agit de photos ou vidéos explicites d'une personne diffusées sans leur consentement, et/ou la menace de voir de tels contenus rendus publics. Les images ou vidéos peuvent être volées par des pirates, diffusées par d'anciens partenaires, ou les personnes sont photographiées ou filmées à leur insu. Ces matériels pornographiques sont produits et/ou distribués dans le but d'humilier une personne. Il s'agit d'une forme de violence sexuelle.

**Pouvoirs** est la capacité d'un individu, d'un groupe ou d'une institution à influencer le comportement d'autres, même en dépit de l'opposition ou de la résistance. Cette capacité peut être exercée par des interactions individuelles telles que l'autorité ou la coercition, ou par l'effet de levier offert par les institutions sociales, les politiques ou les idéologies.

**Préjugés sexistes** sont des idées préconçues qui assignent arbitrairement aux femmes et aux hommes des rôles déterminés et bornés par leur sexe. Les stéréotypes de genre constituent un sérieux obstacle à la réalisation d'une véritable égalité entre les femmes et les hommes et favorisent la discrimination fondée sur le genre. Les stéréotypes sexistes peuvent limiter le développement des talents et capacités naturels des filles et des garçons comme des femmes et des hommes, ainsi que leurs expériences vécues en milieu scolaire ou professionnel et leurs chances dans la vie en général. Les stéréotypes féminins sont à la fois le résultat et la cause d'attitudes, valeurs, normes et préjugés profondément enracinés à l'égard des femmes. Ils sont utilisés pour justifier et maintenir la domination historique des hommes sur les femmes ainsi que les comportements sexistes qui empêchent les femmes de progresser.

#### **Pronoms neutres et pronoms genrés**

Tout comme votre nom, vos pronoms d'usage font partie intégrante de votre identité. Se baser sur l'apparence d'une personne pour présumer de ses pronoms d'usage peut non seulement être une erreur, mais aussi blesser voire causer un préjudice. Un pronom est un mot qui remplace le nom d'une personne et qui s'accorde habituellement avec le genre de la personne.

Cependant, le genre réel d'une personne peut être différent de son sexe assigné à la naissance. C'est pourquoi une personne peut utiliser des pronoms qui ne sont pas évidents (c.-à-d. une femme trans qui s'identifie au pronom *elle*). Les pronoms d'usage d'une personne peuvent aussi changer au fil du temps à mesure qu'elle explore et comprend mieux son identité de genre. Le genre de certaines personnes ne correspond pas au concept binaire homme/femme, alors elles privilégient le pronom *iel*. D'autres ont un genre fluide ; elles s'identifient tantôt à un homme tantôt à une femme et du coup leurs pronoms d'usage alternent ou se combinent (il/iel). D'autres encore s'identifient à un genre absent du dictionnaire français et utilisent alors des néologismes ou des genres historiquement ancrés dans leur culture et sans équivalence en français. Il y a aussi des personnes qui ne se retrouvent dans aucun pronom genré et préfèrent employer la troisième personne.

Face à l'absence de pronoms neutres ou non-binaires en français, des néologismes ont été créés.

– **iel** est le pronom "non-binaire" le plus courant, il est utilisé par certaines personnes non-binaires et peut également servir pour parler d'une personne dont on ne connaît pas le genre. Il ne convient cependant pas à tout le monde, notamment les personnes s'identifiant en dehors du spectre masculin-féminin, qui lui reproche d'être un "mélange" de *il* et *elle*. Il existe aussi une orthographe alternative, **yel**, prononcée de la même façon.

– **ul** et **ol**

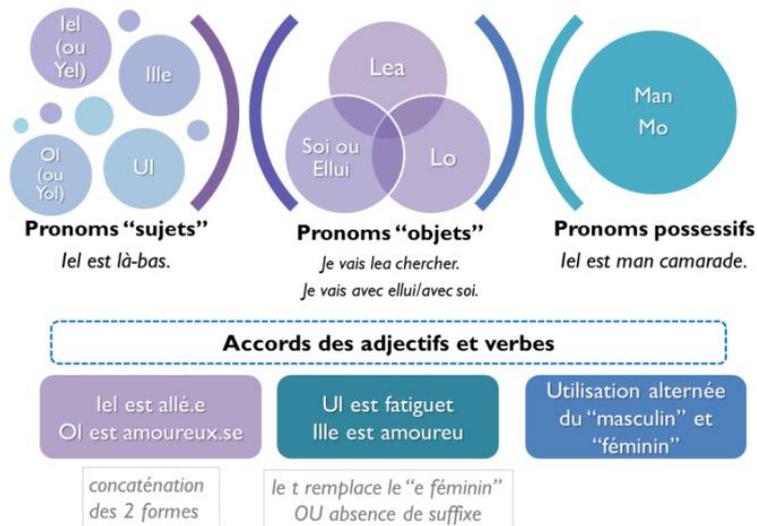
– **ael** Il peut être utilisé avec les accords en -ae mais tous les accords sont possibles.

– **im** et **em**

– **ille** et **el**

Il est également possible d'utiliser un pronom non-binaire, mais des accords au masculin ou au féminin. Il n'y a pas de règle, les accords dépendent du ressenti de chacun

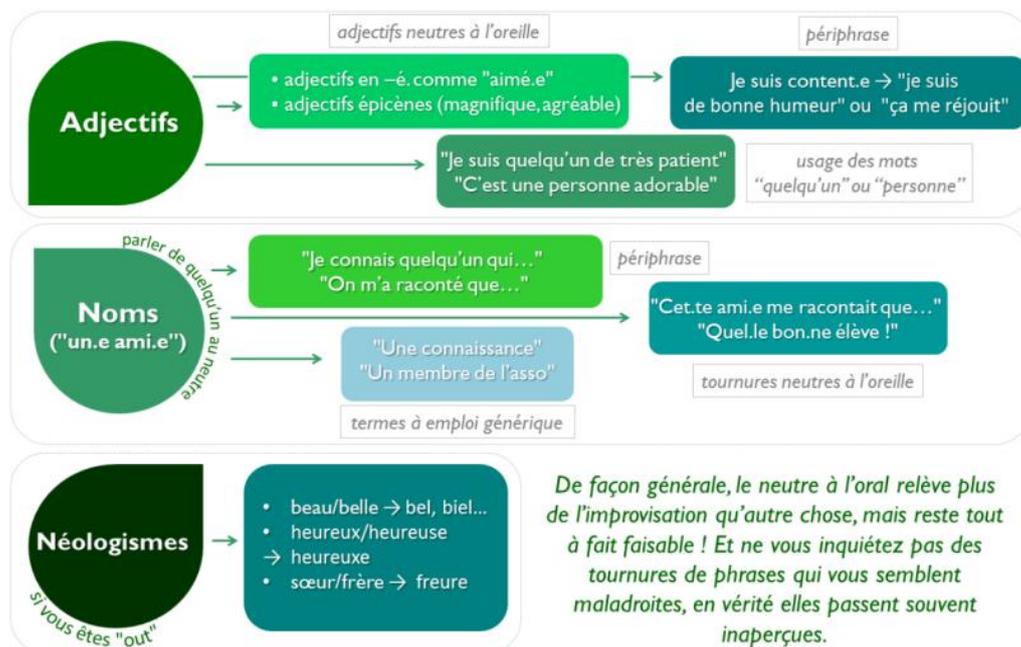
## LES PRONOMS NEUTRES EN FRANÇAIS



<https://entousgenresblog.wordpress.com/2017/04/19/quels-pronoms-neutres-en-francais-et-comment-les-utiliser/>

- on peut aussi utiliser les accords en -ae, comme dans « yel est fatiguae », ce qui a de plus le mérite de pouvoir s'utiliser à l'écrit et à l'oral
- les pronoms objets *soi* et *ellui* sont des pronoms réfléchis, ils servent dans des phrases comme « je vais chez ellui » ou « je vais chez soi » mais sont moins lisibles si on les utilise comme des pronoms non réfléchis, comme dans « je vais ellui chercher » (préférer : « je vais lea/lo chercher »).

## LE NEUTRE À L'ORAL



**Q**

**Queer** Terme générique qui désigne les minorités sexuelles et de genre qui ne sont pas hétérosexuelles ou qui ne sont pas cisgenres.

**R**

**Racisme** Subordination, oppression et exploitation systémiques d'un groupe de personnes sur la base de caractéristiques physiques (par exemple la couleur de la peau) ou culturelles perçues. Le racisme est fondé sur des croyances et des comportements qui se basent sur la présomption de la supériorité biologique ou culturelle d'un groupe racial par rapport aux autres, ce qui donne du pouvoir et des privilèges au groupe dominant et se traduit par un traitement inégal et des occasions limitées pour les groupes opprimés.

**Représailles** Il s'agit d'une personne qui a de l'autorité ou du pouvoir et qui vous prive de quelque chose d'important, vous punit ou vous menace pour avoir refusé une demande sexuelle ou pour avoir dénoncé un comportement ou des commentaires sexuels inappropriés.

**Responsabilité** est le fait que les auteurs subissent les conséquences d'une conduite qui viole les lois ou les attentes de la société et qu'ils doivent rendre des comptes à une autorité.

**S**

**Sexe** Le terme sexe fait référence aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui définissent les hommes, les femmes et les personnes intersexuées. Il existe des variations touchant les attributs biologiques qui composent le sexe d'une personne et dans la manière dont ces attributs sont exprimés différemment, ce qui conduit à des caractéristiques qui ne correspondent pas aux notions binaires typiques du corps masculin et féminin.

**Sexisme** idée, attitude, comportement, croyance, acte ou pratique discriminatoire fondée sur l'hypothèse qu'un sexe est intrinsèquement supérieur à un autre, ce qui entraîne une inégalité de traitement. Le sexisme peut se manifester dans les structures institutionnelles ou dans les pensées et les comportements des individus. En général, le sexisme se manifeste par des tentatives d'imposer la domination masculine et la subordination féminine, ce qui crée des environnements sociaux ou professionnels hostiles pour les femmes et peut donner lieu à des manifestations de violence liée au sexe.

**Sexisme ordinaire** forme de microviolence faite de la répétition d'allusions, de blagues, de commentaires ou de regards déplacés et insistants. Comme les autres types de microviolences, le sexisme ordinaire est d'apparence presque banale mais peut avoir des conséquences destructrices sur les personnes qui le subissent.

**Sextos/Sextage/Sexting non consentuel** L'envoi de messages à connotation sexuelle non consentuel implique la transmission électronique de messages ou de photos explicites sans le consentement du destinataire.

**Soins tenant compte des traumatismes et de la violence (STCTV)** Soins tenant compte des traumatismes pour mettre l'accent sur les répercussions entrecroisées de la violence systémique et interpersonnelle et des iniquités structurelles sur la vie d'une personne. Ce concept reconnaît la violence interpersonnelle historique et actuelle ainsi que ses effets traumatisants, et contribue à

mettre l'accent sur les expériences de violence antérieures et actuelles d'une personne. Ainsi, les problèmes d'une personne ne sont pas considérés comme étant uniquement associés à son état psychologique, mais aussi aux circonstances sociales.

**Stigmatisation** est une conséquence inhérente à presque tous les cas de violence sexuelle. Au lieu de recevoir un soutien, les victimes sont souvent blâmées, humiliées ou rejetées par leur famille, leurs amis ou leur communauté. Cela les empêche souvent de demander une aide psychologique, médicale ou juridique.

**Survivant(e) de violence du genre** désigne toute personne ayant subi des violences sexuelles ou basées sur le genre. Il est synonyme de « victime », mais est généralement préféré parce qu'il implique la notion de résilience.

Il n'y a pas de règle quant à savoir s'il est préférable d'utiliser le terme "survivant" ou "victime" pour désigner ces personnes. Ces termes peuvent être utilisés dans des contextes différents ; par exemple, le terme "victime" est couramment souvent utilisé dans un contexte juridique.

**SSPT (syndrome de stress post-traumatique)** est un mécanisme de survie neurobiologique et psychologique qui est la conséquence universelle d'un stress extrême tel qu'un traumatisme sexuel. Les femmes qui ont subi un traumatisme peuvent développer des symptômes de SSPT qui peuvent durer indéfiniment en l'absence de soins et de soutien adéquats. Les signes et les symptômes comprennent des flashbacks intrusifs et des cauchemars traumatisants, qui sont des réminiscences vivantes du traumatisme ; l'évitement des choses ou des situations associées au traumatisme ; et l'hyperexcitation, qui fait que les personnes se sentent constamment à cran, agitées ou souffrent d'insomnie.

## T

**Toxicité ou hypermasculinité** désigne une série de caractéristiques et de comportements associés aux expressions occidentales traditionnelles de la masculinité, en particulier lorsqu'ils se manifestent de manière nuisible. Par exemple, la violence et l'insouciance comme expression de la virilité. Veuillez noter que la "masculinité toxique" ne fait pas référence aux hommes ou à la masculinité comme étant intrinsèquement toxiques.

**Traite des personnes (également appelée trafic des personnes)** implique le recrutement, le transport, le transfert, la réception, la détention, la dissimulation, l'hébergement ou l'exercice d'un contrôle, d'une direction ou d'une influence sur une personne, à des fins d'exploitation, généralement à des fins d'exploitation sexuelle ou de travail forcé.

**Transgenre/Trans** terme utilisé pour définir une personne dont l'identité de genre ou l'expression de genre ne correspond pas (ou plus) au sexe qu'on lui a assigné à la naissance.

**Transmisogynie** est une intersection de la transphobie et de la misogynie. Les femmes transgenres peuvent faire l'objet d'une discrimination à la fois transphobe et misogyne.

**Transphobie** Peur ou haine de toute transgression des normes de genre perçues. Elle se manifeste souvent par des injures, des actes d'intimidation, l'exclusion, des préjugés ou des actes de discrimination ou de violence. Toute personne trans ou de diverses identités de genre (ou perçue ainsi) peut être victime de transphobie.

**Traque** Il s'agit d'une forme répétée d'attention non désirée qui amène une personne à craindre pour sa sécurité personnelle ou pour celle d'une personne qu'elle connaît. Par exemple, l'attente devant le domicile ou le lieu de travail d'une personne, la surveillance physique ou électronique, les dommages causés aux biens et divers types de communications non désirées ou d'avances romantiques qui font que la personne ne se sente pas en sécurité, même si elles ne comportent pas de menaces de dommages corporels.

**Traumatismes** se réfère à la réponse émotionnelle durable ou au stress traumatique qui résulte d'événements traumatisants pouvant impliquer la mort réelle ou la menace de mort, des blessures graves ou une menace pour l'intégrité physique. Le stress traumatique peut se manifester par des dommages physiques ou psychologiques et affecter le sentiment de sécurité d'une personne, sa perception d'elle-même, sa capacité à réguler ses émotions et à gérer ses relations, ainsi que sa santé sexuelle et reproductive. Le traumatisme associé à la violence sexuelle est souvent aggravé par la stigmatisation et l'ostracisme social dont les victimes peuvent faire l'objet.

## U

**Upskirting (ou captation d'images impudiques)** anglicisme utilisé dans la langue française, signifie littéralement "sous la jupe" et se caractérise par la prise de photos sous les jupes des femmes sans consentement de leurs parties intimes qu'elles soient assises ou debout dans des lieux publics. Forme de voyeurisme.

## V

**Victime** personne qui a subi des dommages matériels, corporels ou moraux ou des pertes économiques par suite de la perpétration d'un crime. Certaines victimes préfèrent s'identifier en tant que personnes survivantes.

**Viol** tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital, commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. Le viol est une atteinte sexuelle commise sans le consentement de la victime et/ou dans un contexte coercitif. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait des violences physiques pour qualifier un acte de viol. Le viol ou la tentative de viol est un crime, interdit et puni par la loi, même s'il est commis par le conjoint de la victime.

**Violence entre partenaires intimes (parfois aussi appelée violence conjugale)** Préjudices physiques, sexuels, émotionnels (psychologiques) ou financiers infligés par un ou un/une partenaire intime ou un conjoint ou une conjointe, actuel/actuelle ou ancien/ancienne. La violence entre partenaires intimes peut se produire dans le cadre d'une relation, d'une union de fait ou d'un mariage, dans une relation hétérosexuelle ou dans une relation avec des personnes LGBTQ2 (lesbiennes, gaies, bissexuelles, transgenres, queers et bispirituelles), à tout moment dans le cours d'une relation, y compris après une rupture, que les partenaires vivent ensemble ou non ou qu'ils partagent ou non une intimité sexuelle.

**Violence facilitée par la technologie (également appelé cyberviolence)** Gamme de comportements par lesquels une personne a recours à la technologie pour causer des dommages virtuels et/ou en personne. Les actes de violence commis au moyen de la technologie ont pour but de menacer, harceler, intimider, embarrasser, agresser, contraindre, tourmenter ou d'exclure socialement une autre personne ou de lui extorquer quelque chose en utilisant la technologie.

**Violence familiale** Toute forme de mauvais traitements ou de négligence infligée à une personne, enfant ou adulte, par un membre de sa famille ou par quelqu'un avec qui elle a une relation intime, actuelle ou ancienne.

**Violence fondée sur le genre (VFG)** Violence fondée sur les normes de genre et sur une dynamique du pouvoir inégale exercée à l'encontre d'une personne en raison de son genre, de son expression de genre, de son identité de genre ou de son genre perçu.

**Violence fondée sur « l'honneur » (VFH)** Terme utilisé à l'échelle internationale pour faire référence à tout acte de violence prémédité commis à l'encontre d'un membre de la famille, habituellement de sexe féminin, qui est perçu comme ayant couvert sa famille de honte ou ayant jeté le déshonneur sur celle-ci à la suite d'une conduite désapprouvée, ou d'une rumeur d'une telle conduite, notamment le fait d'avoir des relations sexuelles hors mariage. Dans les communautés collectivistes, certaines personnes croient que la violence restaurera l'honneur de la famille. La VFH peut s'exprimer sous la forme de divers crimes, comme la séquestration, les voies de fait et le meurtre. Le terme violence fondée sur l'honneur est controversé, car il pourrait alimenter la discrimination à l'égard des communautés collectivistes en donnant l'impression que la violence est plus répandue parmi ceux qui vivent selon un code d'honneur, ce qui est faux. En fait, la violence fondée sur le sexe est présente dans toutes les communautés, partout dans le monde.

**Violence fondée sur le sexe** toute violence perpétrée à l'encontre d'une personne en raison de son sexe, en particulier les agressions sexuelles, et constitue une violation de l'autonomie personnelle des victimes. Ce terme vise à reconnaître que cette violence se produit dans le contexte d'un déséquilibre de pouvoir entre les sexes au sein de la société. La violence fondée sur le sexe prend de nombreuses formes, y compris la violence physique, économique et sexuelle, ainsi que la maltraitance émotionnelle (psychologique).

**Violence psychologique** l'utilisation répétitive de comportements contrôlants et nuisibles par un auteur pour contrôler une victime. La victime peut modifier ses pensées, ses sentiments et ses comportements pour éviter de nouveaux abus. Elle comprend la violence verbale, la traque, l'isolement, les menaces, l'intimidation, les abus sexuels et financiers et constitue le principal facteur de prédiction de la violence physique.

**Violence sexiste** se définit comme sexiste tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.

**Violence sexuelle** tout acte ou tentative d'acte sexuel ou ciblant le genre ou la sexualité commis avec violence, contrainte, menace proférée ou surprise dirigés à l'encontre d'une personne et sans son consentement ou bien tout commentaire, menace ou avance de nature sexuelle, peu importe son lien avec la victime / personne survivante, et dans n'importe quel lieu, notamment, mais sans s'y limiter, à la maison et/ou le lieu de travail. Ces violences portent atteinte aux droits fondamentaux de la personne et sont interdites par la loi et sanctionnées pénalement. Il s'agit d'exercer un pouvoir et un contrôle sur une autre personne, ce qui inclut les abus sexuels, les agressions et toute activité sexuelle commise sans véritable consentement. Il s'agit d'une violation de l'intégrité physique, sexuelle, sexospécifique et psychologique et de l'autonomie personnelle d'une personne.

**Le voyeurisme** est défini comme Le fait d'utiliser de tout moyen afin d'apercevoir les parties intimes d'une personne que celle-ci, du fait de son habillement ou de sa présence dans un lieu clos, a caché à la vue des tiers, lorsqu'il est commis à l'insu ou sans le consentement de la personne.

## Autres Lexiques

---

Nations Unies : Glossaire sur l'exploitation et les atteintes sexuelles

[https://hr.un.org/sites/hr.un.org/files/SEA%20Glossary%20%5BSecond%20Edition%20-%202017%5D%20-%20French\\_1.pdf](https://hr.un.org/sites/hr.un.org/files/SEA%20Glossary%20%5BSecond%20Edition%20-%202017%5D%20-%20French_1.pdf)

UN Women – Formes de violence à l'égard des femmes et des filles

<https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/faqs/types-of-violence>